



North West
CCAC CASC
Community
Care Access
Centre
Centre d'accès
aux soins
communautaires
du Nord-Ouest

Soins à la maison



Soins à la maison

Les services de soins à la maison et de soutien communautaire peuvent vous aider à gérer vos soins de santé tout en vous permettant de vivre dans votre propre maison.

Au Centre d'accès aux soins communautaires (CASC), nous vous renseignons sur les différents services de soins à la maison offerts et nous vous aidons à obtenir les services spécifiques dont vous avez besoin. Nous voulons collaborer avec vous afin de déterminer vos points forts de manière à améliorer votre qualité de vie et à maximiser votre indépendance. Nous coordonnons les services de santé à la maison qui permettent aux personnes de :

- continuer à vivre d'une manière indépendante dans leur propre maison, aussi longtemps que possible;
- rentrer chez elles le plus tôt possible après une hospitalisation;
- se rétablir après une maladie grave, une chirurgie ou une blessure;
- gérer un handicap ou des problèmes de santé chroniques;
- retarder ou éviter une admission dans un hôpital ou une maison de soins de longue durée;
- recevoir des soins pour les personnes en fin de vie.



Services de soins à la maison

Le CASC achète des services auprès d'organismes de soins de santé afin de donner aux personnes l'aide dont elles ont besoin chez elles. Vous pouvez obtenir un seul service ou une combinaison de plusieurs services, selon vos besoins. Les services de soins à la maison offerts par le CASC incluent :

- **Services de renseignements et de renvoi**, afin de faire connaître aux clients les organismes et les services communautaires offerts;
- **Services à la maison fournis par un professionnel de la santé**, y compris soins infirmiers, counseling en nutrition, ergothérapie, physiothérapie, travail social et orthophonie. Les personnes qui reçoivent chez elles des services d'un professionnel de la santé peuvent aussi obtenir au CASC de l'équipement et des fournitures médicales afin de les aider à vivre chez elles d'une manière indépendante et sécuritaire;
- **Soutien personnel**, y compris de l'aide pour diverses activités de la vie quotidienne comme l'hygiène et la toilette personnelle, l'habillage et l'alimentation;
- **Aide familiale**, comme les petits travaux ménagers et le lavage, en combinaison avec les services de soutien personnel.

Obtenir des soins à la maison

Les services du CASC sont offerts à tous les résidents de l'Ontario qui y sont admissibles, peu importe leur âge. Les services de soins à la maison sont financés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

N'importe qui peut communiquer avec le CASC pour obtenir des renseignements ou proposer un renvoi. Le CASC reçoit aussi des renvois de médecins, d'hôpitaux, d'organismes communautaires et d'autres professionnels des soins de santé ou des services communautaires.



Votre coordonnateur des soins communautaires

Lorsque vous téléphonez au CASC, vous êtes dirigés vers un coordonnateur des soins communautaires qui :

- évalue vos besoins en soins de santé;
- détermine votre admissibilité aux services du CASC;
- élabore avec vous un plan de services;
- organise les services de santé et de soutien personnel dans votre demeure;
- vous met en contact avec d'autres services et ressources de votre communauté;
- coordonne/évalue ces services;
- surveille vos progrès et modifie votre plan de services si nécessaire.

Qui est admissible?

Vous êtes admissible aux services de soins à la maison si vous répondez aux conditions suivantes :

- vous avez une carte Santé de l'Ontario valide;
- vous êtes physiquement incapable de quitter votre maison pour recevoir les services de santé nécessaires;
- vous consentez à recevoir des soins à domicile;

- vous et vos soignants naturels/proches êtes prêts à participer à vos soins et capables de le faire;
- les services offerts par le CASC peuvent vous donner le traitement dont vous avez besoin dans votre maison;
- ces services peuvent être fournis dans un environnement adapté et sécuritaire.

Soins infirmiers

Les infirmières autorisées ou les infirmières auxiliaires autorisées peuvent vous fournir directement des services de santé ou vous enseigner, à vous ou/et à votre soignant naturel, la manière de répondre à vos besoins. Voici quelques exemples des services infirmiers qui pourraient être offerts par le CASC :

- soins faisant suite à une chirurgie;
- gestion d'un état aigu ou chronique instable;
- gestion de la douleur et des symptômes;
- traitement des plaies;
- gestion de la pharmacothérapie (y compris la thérapie intraveineuse);
- soins associés à un cathéter;
- soins associés à la continence;
- initiation de l'insulinothérapie;
- soins associés à la colostomie;
- soins cardiaques post actifs;
- soins palliatifs et soins aux personnes en fin de vie.

Votre coordonnateur des soins communautaires évaluera vos besoins et déterminera votre admissibilité à chacun de ces services.



Counseling en nutrition

Des diététistes peuvent déterminer vos besoins nutritionnels, préparer un régime alimentaire personnalisé et vous enseigner, ainsi qu'à votre aidant naturel, la manière de suivre le plan nutritionnel. Le counseling en nutrition peut aider les personnes qui :

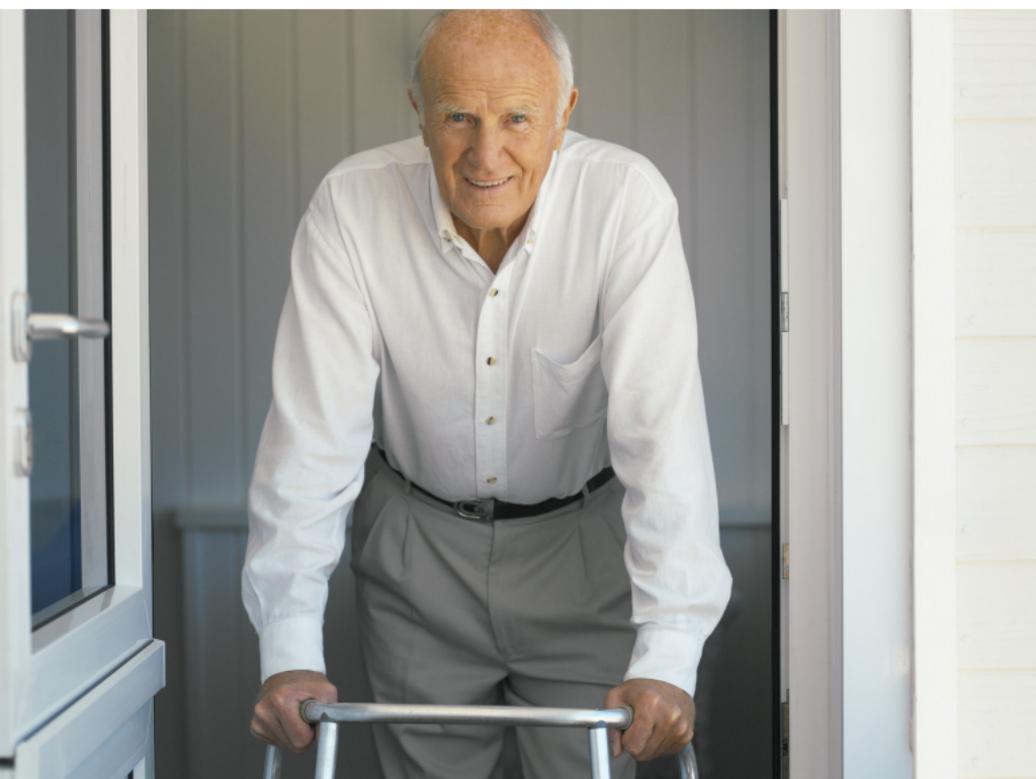
- suivent un traitement contre le cancer;
- sont déshydratées;
- sont diabétiques;
- doivent être alimentées par sonde;
- sont en phase terminale;
- ont des plaies qui guérissent mal;
- ont des problèmes de rein;
- ont de la difficulté à avaler.

Ergothérapie

Les ergothérapeutes travaillent avec les personnes qui ont de la difficulté à faire leurs activités quotidiennes en raison de changements dans leur santé mentale ou physique. Ils aident ces personnes à devenir plus indépendantes dans leurs activités quotidiennes, comme la toilette, l'habillage, la préparation des repas, l'alimentation et la mobilité. Ils peuvent aussi recommander des modifications du logement afin d'améliorer la sécurité et l'indépendance.

Voici les services offerts :

- évaluation des fauteuils roulants et des marchettes;
- évaluation des besoins en équipement et aide adaptée;
- positions du corps pour éviter la douleur;
- évaluation de la sécurité de la maison;
- évaluation des capacités mentales et physiques;
- présentation de demandes de financement au Programme des appareils et accessoires fonctionnels.





Soutien personnel et aide familiale

Les personnes responsables des services de soutien à la personne et les auxiliaires familiales aident les personnes pour leur hygiène personnelle et les activités de la vie quotidienne. Voici les services offerts :

- toilette personnelle et habillage;
- mobilité et transferts;
- exercice;
- préparation des repas et alimentation;
- relève des soignants naturels;
- rappel de la prise de médicaments;
- lavage;
- petits travaux ménagers.

Pour recevoir des services d'aide familiale, par exemple pour les petits travaux ménagers ou le lavage, vous devez aussi recevoir des services de soutien personnel (aide pour le bain) fournis par le CASC.

Physiothérapie

Les physiothérapeutes travaillent avec les personnes qui ont des problèmes physiques résultant de la douleur, de la maladie, d'un accident ou d'une blessure. Ils peuvent aider dans les domaines suivants :

- la gestion de la douleur, aiguë ou chronique;

- la faiblesse, la rigidité des membres ou la diminution de l'amplitude des mouvements;
- les problèmes de marche ou de coordination des mouvements;
- l'éducation et l'enseignement d'exercices quotidiens.

Travail social

Les travailleurs sociaux fournissent des renseignements et du counseling afin d'aider les personnes et leur famille à gérer le stress, la peine ou les difficultés résultant d'une maladie ou d'un handicap. Ils fournissent de l'aide dans les domaines suivants :

- capacité de faire face à une maladie ou à un handicap;
- problèmes relatifs aux soins palliatifs et aux soins aux personnes en fin de vie;
- problèmes financiers;
- problèmes de mauvais traitements ou de négligence; préoccupations relatives à l'épuisement des soignants naturels;
- conflits familiaux;
- besoins en logement;
- préoccupations liées à l'isolement social.



Orthophonie

Les orthophonistes aident les personnes ayant des problèmes de communication. Ils peuvent aider dans les domaines suivants :

- difficulté à avaler et problèmes de suffocation;
- difficulté à parler ou à comprendre le langage;
- insuffisance ou absence de l'aptitude à communiquer;
- problèmes associés à un accident vasculaire cérébral (stroke), à des lésions cérébrales (brain injury), à des troubles neurologiques, à un cancer ou aux soins aux personnes en fin de vie.



Fournitures médicales et équipement

Si le CACS vous fournit chez vous les services d'un professionnel de la santé, nous couvrirons le coût des fournitures médicales nécessaires pour vos soins.

Afin de vous aider à vivre de manière indépendante et sécuritaire chez vous, l'utilisation à court terme d'équipement médical (marchette, siège pour le bain, lit d'hôpital, etc.) peut également être couverte par le CASC. Si l'équipement est requis à long terme, vous devrez le louer ou l'acheter vous-même. Votre coordonnateur des soins communautaires peut vous renseigner sur les autres programmes et aides financières disponibles.

Services de soutien communautaire

En plus des services de soins à la maison coordonnés par le CASC, de nombreux autres services de soutien communautaire peuvent vous être fournis chez vous ou dans divers autres lieux, comme un centre communautaire. Ces services comprennent :

- services de repas;
- services de transport;
- services de relève et de soutien pour les soignants naturels;
- services de sécurité (intervention d'urgence, visites amicales, etc.);
- activités sociales ou récréatives (clubs du troisième âge, programmes de jour);
- logements avec services de soutien ou autres modes de logement;
- cliniques de soins des pieds.

Le CASC peut fournir des renseignements et des renvois en ce qui concerne ces services de soutien communautaire, mais il ne détermine pas l'admissibilité ou les niveaux de service. Ces services de soutien communautaire vous seront peut-être facturés.

Pour nous joindre



North West

CCAC CASC

Community
Care Access
Centre

Centre d'accès
aux soins
communautaires
du Nord-Ouest

Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Ouest

Thunder Bay

961, prom. Alloy
Thunder Bay ON P7B 5Z8
Tél. : 1 807 345-7339
Sans frais : 1 800 626-5406

Kenora

35, rue Wolsley, Suite #3
Kenora ON P9N 0H8
Tél. : 1 807 467-4757
Sans frais : 1 877 661-6621

Dryden

6-61, rue King
Dryden ON P8N 1B7
Tél. : 1 807 223-5948
Sans frais : 1 877 661-6621

Fort Frances

110, avenue Victoria
Fort Frances ON P9A 2B7
Tél. : 1 807 274-8561
Sans frais : 1 877 661-6621

Available in English.